

COMMUNE DE LIZIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 11 novembre 2006

L'an deux mille six, le 11 novembre à 10 heures,
le Conseil Municipal de LIZIÈRES dûment convoqué le 27 octobre 2006
s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mr POUPARD André, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11

Membres présents : MM. POUPARD A., MMES VAN DER VORST, LALUQUE,
MM. COUTEAU, DUPONT, JOFFRE, PASTY, POUPARD J.L., TOURTAUD.,

Excusés : Messieurs PINARDON, VITTE.

Monsieur Gérard COUTEAU est désigné secrétaire de séance.

MOTION

A l'occasion du débat relatif à la ligne grande vitesse POITIERS-LIMOGES, le
Conseil Municipal de LIZIÈRES, réuni en séance le 11 novembre 2006 :

- **Demande** le retrait du projet de barreau LIMOGES-POITIERS car cela est nocif pour l'aménagement du territoire Limousin de construire une telle ligne. La vision à 15 ou 20 ans aurait pour conséquence le gel et le dépérissement de la ligne traditionnelle PARIS-ORLÉANS-CHÂTEAUROUX-LIMOGES-TOULOUSE ;
- **Demande** la mise en œuvre très rapide de travaux nécessaires d'infrastructure et l'achat des équipements permettant la desserte en train à grande vitesse de cette ligne ;
- **Exige** le maintien de tous les arrêts en gare SNCF de La Souterraine et de Saint Sébastien ;
- **L'Aménagement** de la ligne GUÉRET-LIMOGES avec suppression du rebroussement et l'électrification ;
- **Une meilleure interconnexion** entre le TER bus desservant la façade Est Creusoise (Mérinchal, Auzance, Evaux, Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

A Lizières, le 13 novembre 2006

Le Maire



A. POUPARD.